



**2021-2022 :
La 1^{re} cohorte
en chiffres**

**32
entreprises**

32
entreprises Pionnières
sélectionnées par
des experts et l'OIF

13
pays
francophones
représentés

62,5 %
d'entreprises
portées par
des femmes

72 %
d'entreprises portées
par des jeunes
de moins de 35 ans

5
secteurs
d'activités
représentés

34 %
d'entreprises à forte
composantes technologique
et numérique

+650
emplois directs
dont 400 emplois
féminins (61,5 %)

+600
emplois
indirects



#EntreprendreEnFrancophonie

#PionnièresFrancophones

ORGANISATION INTERNATIONALE
DE LA FRANCOPHONIE
19-21, avenue Bosquet, 75007 Paris – France
Tél. : +33 (0)1 44 37 33 00
@OIFFrancophonie
www.francophonie.org

ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie

Direction de la Francophonie économique et numérique

**LES PIONNIÈRES
DE L'ENTREPRENEURIAT
FRANCOPHONE
2021-2022**



ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie

Les Pionnières

Le contexte

Le projet

L'entrepreneuriat est reconnu comme étant un vecteur de développement essentiel. Les entreprises, notamment les PME et les start-ups, sont des vecteurs puissants de création de richesse et d'emplois ainsi que d'innovations économique, sociale et environnementale.

L'OIF soutient le développement de l'entrepreneuriat de croissance en Francophonie et notamment en Afrique francophone. Ainsi, l'OIF a mis en place un programme de soutien à travers le dispositif « les Pionnières de l'entrepreneuriat francophones » (ou « les Pionnières »).

En effet, s'il existe de nombreuses initiatives visant à permettre l'incubation d'entrepreneurs, il y a un manque de **soutien aux entreprises à fort potentiel au cours de leur phase de croissance, c'est-à-dire lorsqu'elles cherchent à changer de taille et lever des fonds.** « Les Pionnières » comble le manque dans les dispositifs existants dans les pays francophones et notamment en Afrique.

L'objectif du projet « Les Pionnières » est de soutenir des entreprises en croissance et de les préparer à la levée de fonds. Ces startups et PME francophones innovantes et créatives opèrent dans l'un **des secteurs prioritaires pour l'OIF** : le numérique, l'agro-industrie, les industries culturelles et créatives et le développement durable.

Une attention particulière est donnée aux initiatives soutenues par les jeunes de moins de 35 ans, et les femmes, et ayant un impact social et environnemental.

Toutes les entreprises incorporant le projet bénéficient d'un **programme d'accompagnement d'une durée de 12 mois** :

- **6 mois d'accélération** : diagnostic personnalisé, mentorat et coaching individuel, conférences thématiques, préparation à la levée de fonds ;
- **6 mois d'appui au développement commercial et à la levée de fonds** : rencontres investisseurs, salons internationaux, participation à des rencontres d'affaires et missions commerciales.

Le projet est mis en œuvre en partenariat avec les acteurs des écosystèmes entrepreneuriaux francophones : Structures d'appui à l'entrepreneuriat innovant – SAEI (accélérateurs d'entreprises), partenaires académiques et centres de recherche, experts de l'entrepreneuriat et de l'investissement, acteurs publics, réseaux d'investisseurs.

Le projet s'inscrit dans la stratégie économique de la Francophonie 2020-2025 dont l'un des principaux objectifs est de favoriser l'émergence d'écosystèmes entrepreneuriaux générateurs d'emplois.

Le projet s'inscrit également dans les priorités transversales de la Francophonie que sont :



Egalité femmes-hommes



Développement durable et lutte contre le changement climatique



Jeunesse



Valorisation de la langue française